



DECLARATION LIMINAIRE FO GRDF CCE GRDF DU 19 SEPTEMBRE 2018

Pour la majorité d'entre nous, le temps du retour au travail a sonné. Nous espérons que les vacances auront permis à toutes et à tous de récupérer de ces six premiers mois marqués par une activité interne chargée et en tension, une actualité sociale externe agitée. Un break était nécessaire et il sera certainement profitable à la reprise de nos échanges.

Car en effet, la rentrée sociale s'annonce dense et l'ampleur des chantiers qui se profilent pour l'automne et au-delà est colossale. Sur demande du gouvernement, Patronat et Fédérations Syndicales s'attaquent à plusieurs dossiers : l'assurance chômage, les indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, la santé au travail ou bien la réforme des retraites, prévue pour le début 2019. Autant de sujets sur lesquels nous allons être impactés, de près ou de loin.

FO GRDF soutient l'action des négociateurs Confédéraux pour ces sujets.

FO GRDF accompagne également les militants FO des syndicats régionaux.

La mobilisation des militants est remarquable sur les dossiers régionaux et nationaux impactant l'ensemble des agents dans leurs conditions de travail et leurs qualités de vie au travail.

Citons quelques chantiers de transformation qui témoignent de l'investissement croissant des agents :

- La réorganisation liée au projet EOAI. Une réorganisation qui est à peine installée que GRDF lance déjà le PER 2019, avec le passage de 6 régions touchant et mobilisant l'ensemble des salariés.
 - Le chantier important sur la refonte de notre Système Informatique (EPOD, EOAI, PER 2019...)
 - La réorganisation des USR
 - a refonte des IRP avec la mise en place du Comité Social et Economique
 - Le projet XD
- Etc...

En parallèle et pour nous assurer de la solidité des transformations opérées, nous devons également être garants de l'application des accords signés et des engagements de nos dirigeants tels que les accords Astreinte, Ega Pro, Handicap et l'un des derniers, le Travail à Distance...

La direction demande à tous les agents professionnalisme, exemplarité et d'avantage d'efficience. Nous demandons la même chose de nos dirigeants.

Et parce que la reconnaissance et l'équité sont des thèmes que FO GRDF défend avec conviction, nous continuerons à revendiquer avec vigueur une rémunération qui soit rétribuée à la hauteur de l'engagement des salariés.

Nous terminerons notre déclaration sur des signes que nous adresse notre Directeur Général en signant :

Paris, le 19 septembre 2018

- Une DUE relative aux « Autorisations d'absence accordées aux salariés parents d'un enfant handicapé à charge au-delà de ses 20 ans », qui vise à pallier au sein de GRDF les dispositions issues du nouvel accord de Branche Droits Familiaux. Un Accord non signé par FO mais dont le maintien des aides, un des axes majeurs, faisait partie de nos revendications.
- Une DUE en attente de signature sur la prise en charge des journées de carence en cas d'arrêt maladie.

FO GRDF et ses militants sont fiers de défendre l'intérêt collectif et individuel des salariés de cette belle entreprise.

Nous espérons, dans les mois à venir, pouvoir nous réjouir d'autres avancées positives dont le seul intérêt est bien celui des agents et donc de notre entreprise.

AGIR - NE PAS SUBIR